

LES USAGES POLITIQUES DES BONNES MŒURS

PRÉSENTATION

PAR

François RANGEON

Professeur à l'Université de Picardie Jules Verne

En première approche, il peut paraître étrange de traiter des “usages politiques des bonnes mœurs”. Nul ne conteste en effet que la notion de bonnes mœurs, quoiqu’un peu désuète, soit l’objet de multiples usages sur le plan moral, religieux, ou même juridique. Il est en revanche plus douteux que les bonnes mœurs aient une signification et une portée politiques. A l’inverse des dictionnaires juridiques, les lexiques politiques ignorent cette notion, qui ne figure pas non plus à l’index des traités de science politique, ce qui semble indiquer que les élus et les politologues ne lui accordent pas une place centrale dans leurs discours. Certains y verront le signe d’une dégradation des mœurs politiques, d’autres l’indice d’une réticence des professionnels de la politique à utiliser des concepts trop fortement connotés sur le registre moral.

La notion de bonnes mœurs est-elle dotée d’une signification proprement politique, ou bien constate-t-on simplement un usage politique des bonnes mœurs entendues au sens moral ? Cette question pose plus largement le problème de l’autonomie de l’activité politique par rapport aux mœurs et aux cultures au sein desquelles elle s’exerce.

Une première hypothèse consiste à relativiser le sens et la portée des bonnes mœurs et à considérer que leurs usages politiques sont étroitement dépendants de leur environnement socio-culturel. Les contributions ici rassemblées, qui concernent les pays arabes, les Etats africains, la France et les

Etats-Unis, nous incitent effectivement à la prudence en matière de généralisation. Mais elles permettent aussi de relever, au delà des diversités culturelles, certains constantes dans l'usage politique des bonnes mœurs.

Qu'ils abordent la notion de bonnes mœurs sous l'angle du droit, de l'éthique ou de la religion, les auteurs s'accordent à considérer que cette notion se situe à la jonction du champ politique et d'autres champs sociaux. Jouant ainsi un rôle de relais, la notion de bonnes mœurs est une notion à plusieurs entrées. Elle n'a pas d'emblée une signification politique, mais elle est susceptible d'usages politiques qui à leur tour l'enrichissent sur le plan sémantique. Pour résumer cette première hypothèse, on pourrait avancer l'idée qu'il n'y a pas de notion politique de bonnes mœurs, mais seulement des usages politiques des bonnes mœurs.

Le constat d'un usage à la fois récurrent et polysémique des bonnes mœurs conduit à poser une seconde hypothèse relative aux raisons pour lesquelles cette notion retient actuellement l'attention. Pourquoi s'intéresse-t-on aux usages politiques des bonnes mœurs ? Serait-ce parce qu'elles sont devenues mauvaises ? Il s'agit là d'une illusion rétrospective. Les auteurs montrent bien que, depuis longtemps, les références politiques aux bonnes mœurs sont d'usage fréquent. Ce qui est nouveau, ce n'est pas l'utilisation politique des bonnes mœurs, mais plutôt la manière de poser le problème des rapports entre les bonnes mœurs et la politique. Qu'il s'agisse de l'Afrique, des Etats-Unis, des pays arabes ou de la France, le lecteur constatera que la question des bonnes mœurs est l'objet d'enjeux politiques nouveaux et de nouvelles controverses. L'importance et la répétition des scandales politiques qui ont éclaté en France et aux Etats-Unis au cours de la dernière décennie, la montée de l'intégrisme dans le monde arabe, les avatars de la démocratie en Afrique sont autant d'occasions de s'interroger sur l'évolution des mœurs politiques.

Au nom de quelle conception des bonnes mœurs est-on fondé à qualifier la corruption, la violence ou le fanatisme de mauvaises mœurs politiques ? Les différentes contributions indiquent qu'il n'existe pas un modèle unique des bonnes mœurs, mais au contraire un ensemble disparate d'usages politiques de cette notion. Les auteurs parlent tous de bonnes mœurs, mais ils ne comprennent pas cette notion de la même manière. Ces divergences tiennent à la fois à leur champ d'étude et à leur approche particulière du sujet.

A partir des exemples des Etats-Unis et de la France, E. Suleiman s'interroge sur la manière dont s'établissent les mœurs auxquelles la politique se conforme dans une société. Il se demande également si les hommes politiques américains sont plus ou moins corrompus que leurs homologues français. La préoccupation d'Y. Poirmeur est tout autre. Réfléchissant sur l'intérêt que les hommes politiques peuvent avoir à invoquer les bonnes mœurs, il y voit une manière de légitimer l'action publique et de disqualifier les mauvaises mœurs - réelles ou supposées - de leurs concurrents. Il souligne le rôle de la presse dans la construction de ce "répertoire de stigmates" et pose la question de la déontologie des journalistes en matière de protection de la vie privée des hommes politiques.

Si le respect des bonnes mœurs constitue - en principe - une condition d'entrée dans le champ politique, il en va de même, au moins implicitement, pour l'accès à la fonction publique. M. Emagna part cependant du constat de l'extension de la corruption et du clientélisme au sein des fonctions publiques africaines. Il analyse les causes de ce phénomène et se demande dans quelle mesure la démocratisation récente des régimes africains est susceptible d'engendrer un recul de la corruption. Le développement de l'Etat de droit permettra-t-il de renforcer l'efficacité des contrôles ? L'auteur insiste sur l'impact des facteurs externes et estime que le nouveau contexte international peut favoriser la lutte contre la corruption des élites africaines.

Les bonnes mœurs ne s'entendent pas de la même manière aux Etats-Unis, en France et en Afrique. Il en va de même au sein des différentes composantes du monde arabe. A. Lamchichi montre que l'Islam est beaucoup plus riche de contrastes qu'on ne le présente habituellement. L'islamisme ne se réduit pas à l'intégrisme. Au discours d'ordre moral des islamistes radicaux s'oppose celui des nouveaux intellectuels islamistes libéraux. Ces derniers tentent de bâtir une conception moderne des bonnes mœurs fondée sur le respect des valeurs de l'Islam et sur la promotion des droits de l'homme et des libertés individuelles. Mais le succès d'un tel discours ne suppose-t-il pas la modernisation économique et sociale des Etats arabes ?

Au total, ces différentes contributions se rejoignent autour d'une idée commune : l'existence d'une conjonction, d'une liaison nécessaire entre la morale et la politique, la notion de bonnes mœurs permettant de dégager les enjeux mais aussi les difficultés du passage de l'une à l'autre.